

6 Conclusion

La mobilisation de l'algorithme de décision permet d'aboutir à une recommandation stratégique. **L'opportunité d'un rapprochement entre la commune de Veysonnaz et l'une de ses voisines, à savoir les communes de Nendaz et de Sion, est avérée.** La forme de rapprochement la plus adéquate est la **fusion de communes**, et la commune partenaire à privilégier dans cette fusion est la **commune de Sion**, avec cependant des avantages et inconvénients pour chacune des deux options (Sion ou Nendaz).

Ceci est vérifié par les éléments suivants :

1. En termes de **développement et de rayonnement**, les opportunités sont sensiblement plus nombreuses et plus porteuses du côté de Sion que du côté de Nendaz.
→ Notes de **3.4** pour Nendaz et de **4.2** pour Sion
2. Les avantages en matière de **finances et de fiscalité** qu'engendrerait une fusion de communes plaident clairement pour un rapprochement avec la commune de Sion.
→ Notes de **3.4** pour Nendaz et de **4.5** pour Sion
3. Les populations des communes de Veysonnaz et de Nendaz partagent une **identité et des opinions** plus proches que celles des communes de Veysonnaz et de Sion.
→ Notes de **4.2** pour Nendaz et de **3.4** pour Sion
4. Les deux projets de fusion envisagés sont opportuns du point de vue de l'intérêt du **tissu communal** valaisan. Les critères y relatifs ne sont pas déterminants dans le choix, mais un léger avantage existe du côté de Sion.
→ Notes de **4.2** pour Nendaz et de **4.3** pour Sion
5. Les critères relatifs à la fourniture des **prestations communales** penchent légèrement en faveur de la commune de Nendaz du fait d'un nombre plus important de collaborations existantes.
→ Notes de **3.5** pour Nendaz et de **3.3** pour Sion

Les résultats montrent très clairement que les **deux périmètres de fusion** considérés, soit Veysonnaz-Nendaz et Veysonnaz-Sion, **sont validés**. Une fusion Veysonnaz-Nendaz obtient une note globale de 3.7 alors qu'une fusion Veysonnaz-Sion une note globale de 3.9, ceci sur un maximum de 5.0. Comme les notes globales sont supérieures à 3.0, le maintien du *statu quo* n'apparaît pas souhaitable.

Le présent rapport stratégique permet aux autorités et à la population de la commune de Veysonnaz de se faire une **idée claire de la situation** dans laquelle leur commune se trouve et des **perspectives offertes** par les alternatives qui lui sont proposées. De ce fait, et en ayant connaissance des positions des communes voisines quant à une éventuelle fusion avec leur commune, lesdites autorités peuvent passer à la phase suivante du processus qui consiste à sonder la population de leur commune au moyen d'un **vote de principe préalable**.

Une fois arrêtée la décision quant à l'avenir de la commune de Veysonnaz et si le choix est de se diriger vers une fusion de communes, la prochaine étape consistera à **approcher la commune voisine retenue** et à construire ensemble et virtuellement la nouvelle commune. Il s'agira entre autres d'élaborer une **convention de fusion** accompagnée d'un **rapport opérationnel** et d'établir des états financiers prévisionnels.